

FORMULAIRE TR-1 BE

PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom SOLVAY
Numéro d'identification 0403-091-220

3) Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

4) Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
SOLVAY SA	Rue de Ransbeek 310 - 1120 Neder-Over-Heembeek - Belgique
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	Rue de Ransbeek 310 - 1120 Neder-Over-Heembeek - Belgique

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

4/07/2016 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

3

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

105.876.416

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	2.558.409	2.631.626	0	2,49%	0,00%
SOLVAY	0	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL		2631626	0	2,49%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	option d'achat	16/03/2020		150000	0,14%
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	option d'achat	24/03/2021		106400	0,10%
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	option d'achat	23/02/2022		95760	0,09%
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	option d'achat	24/02/2023		87214	0,08%
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT	option d'achat	23/02/2024		120000	0,11%
SOLVAY				0	0,00%
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		559.374	0,53%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	3.191.000 3,01%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

SOLVAY détient indirectement 100% de SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur		cessera de détenir/détiendra à nouveau	0	droits de vote à partir du	
-----------	--	--	---	----------------------------	--

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

En application de l'article 11 §1er de la loi du 2 mai 2007, Solvay en sa qualité de société mère de Solvay Stock Option Management, procède au nom et pour compte de cette dernière à la notification rendue obligatoire à la suite du franchissement du seuil de 3%. Solvay Stock Option Management est dès lors exemptée de cette obligation.

Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

FORMULAIRE TR-1 BE PART II

Personnes soumises à notification

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT - sprl	Rue de Ransbeek 310 - 1120 Neder-Over-Heembeek - Belgique	02 264 34 56	regis.henry@solvay.com	Régis HENRY

Mandataire

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
SOLVAY	Rue de Ransbeek 310 - 1120 Neder-Over-Heembeek - Belgique	02 264 34 56	regis.henry@solvay.com	Régis HENRY

Données de facturation

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
SOLVAY STOCK OPTION MANAGEMENT - sprl	Rue de Ransbeek 310 - 1120 Neder-Over-Heembeek - Belgique	02 264 34 56	regis.henry@solvay.com	Régis HENRY

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la FSMA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles. La FSMA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution. Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers. Pour autant que les données traitées ne soient pas couvertes par le secret professionnel de la FSMA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.